



« Mercredis-Découvertes » - AVRIL 2017

	2 ans ½ - 6 ans	6 ans – 9 ans	9 ans – 12 ans
19/04	Ateliers divers autour de l'œuf et de la fête de Pâques maximum 16 enfants	Nous crayons (arts plastiques) maximum 10 enfants	Stratège dans les bois * maximum 12 enfants
26/04	Psychomotricité maximum 16 enfants	Les bêtises de Nicolas atelier pâtisserie - maximum 12 enfants	Fabrication d'une canne à pêche et activité pêche * maximum 12 enfants

*Stratège dans les bois et pêche : activité variable en fonction de la météo. Prévoir des vêtements d'extérieur.

Ce programme vous est proposé dans le cadre de l'Accueil Temps Libre, sous réserve de modification.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRÈS DE VINCENT OU VIA LE GSM DE L'ATL : 0474/40.07.99

Le GSM de l'ATL vous permet de contacter l'équipe extrascolaire en cas de retard éventuel à la garderie, pour les inscriptions aux Mercredis-découvertes ou pour communiquer toute information à l'équipe encadrante.

Belles vacances de Pâques à tous 😊



« Mercredis-Découvertes » - AVRIL 2017

	2 ans ½ - 6 ans	6 ans – 9 ans	9 ans – 12 ans
19/04	Ateliers divers autour de l'œuf et de la fête de Pâques maximum 16 enfants	Nous crayons (arts plastiques) maximum 10 enfants	Stratège dans les bois * maximum 12 enfants
26/04	Psychomotricité maximum 16 enfants	Les bêtises de Nicolas atelier pâtisserie - maximum 12 enfants	Fabrication d'une canne à pêche et activité pêche * maximum 12 enfants

*Stratège dans les bois et pêche : activité variable en fonction de la météo. Prévoir des vêtements d'extérieur.

Ce programme vous est proposé dans le cadre de l'Accueil Temps Libre, sous réserve de modification.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AUPRÈS DE VINCENT OU VIA LE GSM DE L'ATL : 0474/40.07.99

Le GSM de l'ATL vous permet de contacter l'équipe extrascolaire en cas de retard éventuel à la garderie, pour les inscriptions aux Mercredis-découvertes ou pour communiquer toute information à l'équipe encadrante.

Belles vacances de Pâques à tous 😊

Les Mercredis Découvertes, comment ça fonctionne ?

Quoi ? Chaque mercredi, durant l'année scolaire (sauf les vacances), un **programme d'activités varié** et proposé par tranche d'âge (2 ans ½ - 6 ans, 6 ans – 9 ans et 9 ans – 12 ans). Le programme mensuel est disponible dans les écoles et sur www.rendeux.be

Qui va s'occuper des enfants ? grâce à la collaboration entre les opérateurs d'accueil de l'enfance, ceux-ci proposent des activités de choix et de

Pour qui ? les enfants de 2 ans ½ (enfant propre) à 12 ans

Où ? à l'école communale de Rendeux, rue de La Roche 22

Combien ? 1 enfant : 5 €, 2 enfants : 9 €, 3 enfants : 12 €, 4 enfants 15€

Pour le paiement, un bulletin de versement vous sera envoyé à votre domicile.

Organisation : Administration communale de Rendeux en partenariat avec Rendovive ; l'Atelier CEC, le centre de documentation de l'Ourthe moyenne, « Les bêtises de Nicolas », le centre cirac, le Miroir Vagabond, et avec le soutien de la province du Luxembourg.

Comment ça se passe ? soit votre enfant reste à l'école et prend son pique-nique, soit votre enfant participe aux activités qui ont lieu de 13h à 16h15.

Voici l'horaire d'une après-midi :

11h30-12h : rassemblement des enfants inscrits

12h-12h30 : dîner pique-nique (à prévoir par les parents)

12h30-13h : récréation

13h-14h30 : 1^{ère} partie de l'activité

14h30-14h45 : récréation

14h45-15h45 : 2^{ème} partie de l'activité

15h45-16h15 : goûter (offert par la commune)

16h15-18h00 : garderie

Participation obligatoire de 13h à 16h15.

Pour s'inscrire ? le programme mensuel sera distribué dans les écoles chaque fin de mois. Il sera également disponible sur www.rendeux.be.

Inscriptions via le GSM de l'ATL 0474/40.07.99 pour le lundi 16h au plus tard.

Attention, les inscriptions sont obligatoires !!

Et si j'ai encore des questions ?

Amrapali Lambermont : 084/37.01.93 ou

amrapali.lambermont@rendeux.be

Les Mercredis Découvertes, comment ça fonctionne ?

Quoi ? Chaque mercredi, durant l'année scolaire (sauf les vacances), un **programme d'activités varié** et proposé par tranche d'âge (2 ans ½ - 6 ans, 6 ans – 9 ans et 9 ans – 12 ans). Le programme mensuel est disponible dans les écoles et sur www.rendeux.be

Qui va s'occuper des enfants ? grâce à la collaboration entre les opérateurs d'accueil de l'enfance, ceux-ci proposent des activités de choix et de

Pour qui ? les enfants de 2 ans ½ (enfant propre) à 12 ans

Où ? à l'école communale de Rendeux, rue de La Roche 22

Combien ? 1 enfant : 5 €, 2 enfants : 9 €, 3 enfants : 12 €, 4 enfants 15€

Pour le paiement, un bulletin de versement vous sera envoyé à votre domicile.

Organisation : Administration communale de Rendeux en partenariat avec Rendovive ; l'Atelier CEC, le centre de documentation de l'Ourthe moyenne, « Les bêtises de Nicolas », le centre cirac, le Miroir Vagabond, et avec le soutien de la province du Luxembourg.

Comment ça se passe ? soit votre enfant reste à l'école et prend son pique-nique, soit votre enfant participe aux activités qui ont lieu de 13h à 16h15.

Voici l'horaire d'une après-midi :

11h30-12h : rassemblement des enfants inscrits

12h-12h30 : dîner pique-nique (à prévoir par les parents)

12h30-13h : récréation

13h-14h30 : 1^{ère} partie de l'activité

14h30-14h45 : récréation

14h45-15h45 : 2^{ème} partie de l'activité

15h45-16h15 : goûter (offert par la commune)

16h15-18h00 : garderie

Participation obligatoire de 13h à 16h15.

Pour s'inscrire ? le programme mensuel sera distribué dans les écoles chaque fin de mois. Il sera également disponible sur www.rendeux.be.

Inscriptions via le GSM de l'ATL 0474/40.07.99 pour le lundi 16h au plus tard.

Attention, les inscriptions sont obligatoires !!

Et si j'ai encore des questions ?

Amrapali Lambermont : 084/37.01.93 ou

amrapali.lambermont@rendeux.be